

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 14 JAN 2022

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 22-00047 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de cinq (05) Professeurs de Collèges d'Enseignement Technique et Professionnel option : Agronomie au profit des bénéficiaires du PEJEN, session 2021.

Ce sont :

PROFESSEURS DE COLLEGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL OPTION : AGRONOMIE  
(PEJEN)


ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NASSOURI N. IRENE	005	B14664087	24/10/86
2°	OUEDRAOGO BOUKARY	003	B12849009	15/06/86
3°	BONKOUNGOU AUGUSTIN	001	B11647716	31/12/93
4°	BOUDA BENJAMIN	002	B4802509	03/09/91
5°	SANOU K. BRUNO	004	B10541980	06/10/86

Arrêté la présente liste à 5 admis.

**LISTE D'ATTENTE : NEANT**

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Souleymane LENGANE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

